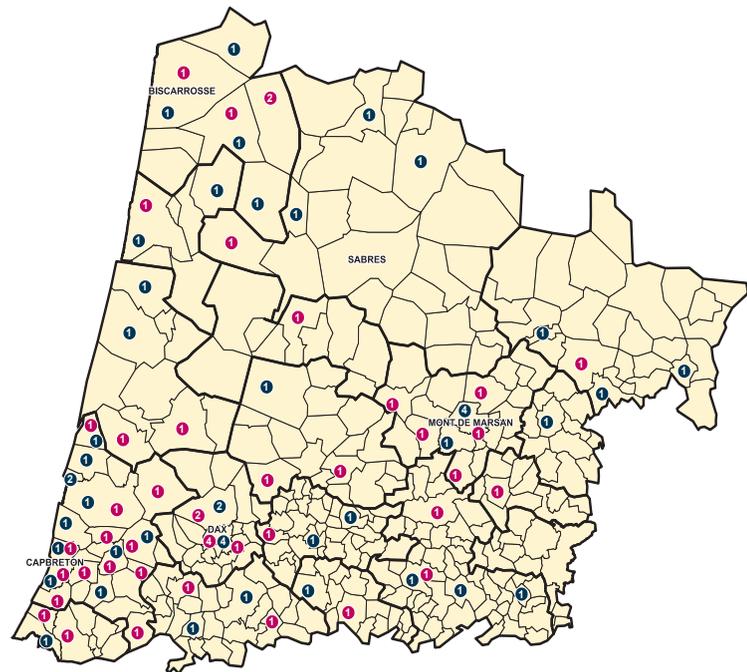


Implantation des bornes de charge dans les Landes



- accélérées
- rapides

45 bornes rapides avec stockage
47 bornes accélérées

Projet interdépartemental

5 Syndicats du sud de la Nouvelle Aquitaine ont choisi de s'associer pour organiser un service commun relatif au déploiement et à l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.



Qui paie quoi ?

Ce projet représente un investissement de 1 990 000 € dont 80 % financés par l'ADEME, la Région, le Département, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et 20% à la charge du SYDEC, maître d'ouvrage de l'opération.



Syndicat d'Équipement des Communes des Landes
 55 rue Martin Luther King • CS 70627
 40006 Mont-de-Marsan Cedex
 05 58 85 71 71 • info@sydec40.fr
www.sydec40.fr

TOUT SAVOIR... sur les bornes de recharge pour véhicules électriques



Matériel technique

Deux modèles de borne dans le département des Landes.
Les prises sont normées et compatibles avec tous types de véhicules électriques.

Borne accélérée LAFON

1h30 à 8 heures de charge



Borne rapide EVTRONIC

Env. 30 minutes de charge

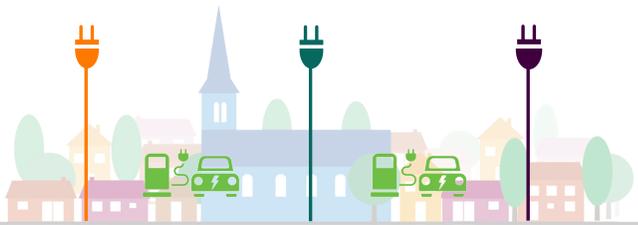


Calendrier prévisionnel 2017

25 bornes
1^{er} semestre

60 bornes
3^{ème} trimestre

92 bornes
4^{ème} trimestre



Comment ça fonctionne?



La connexion à la borne et le lancement de la charge se font grâce à un badge distribué par le SYDEC. Une application smartphone permet d'accéder au service : www.MOBIVE.fr

Je souhaite m'abonner au service

Chaque client doit créer son compte utilisateur sur www.MOBIVE.fr
Il bénéficie alors d'un tarif préférentiel.

La procédure est simple :

1. Je m'inscris pour créer mon compte utilisateur
2. Je reçois mon badge par courrier
3. Je l'active depuis mon compte utilisateur
4. Je recharge mon véhicule grâce à ce badge
5. Je suis prélevé 1 fois /mois.

Je souhaite me connecter à la borne occasionnellement

Il est possible d'utiliser l'application pour smartphone MOBIVE sans inscription, simplement en la téléchargeant, puis de payer sa session de charge à l'aide d'une carte de crédit.



Combien ça coûte?



18 € par an

Montant de la carte d'abonnement
MOBIVE distribuée par le SYDEC.

Badge de paiement commun pour
l'ensemble des bornes des Landes
mais aussi des départements limitrophes
(64,47,33,24).

GRILLE TARIFAIRE PAR COÛT DE CONNEXION

		Borne Normale < 22 kVA	
		Abonné	Utilisateur occasionnel
Coût de connexion avec 1h de charge gratuite		2 €	3,50 €
6h-23h	La minute supplémentaire	0,03 €	0,04 €
23h-6h	La minute supplémentaire	Gratuit	Gratuit
		Borne Rapide > 22 kVA	
		Abonné	Utilisateur occasionnel
Coût de connexion avec 1/4h de charge gratuite		2 €	3,50 €
24h/24h	La minute supplémentaire	0,12 €	0,16 €